

PV de réunion du conseil municipal du 10 octobre 2022

Présents : Gilles ORY, Agnès RAGOT, Pascal DIMANCHE, Bruno CATTENOZ, Patrick VUILLIER, Gérard BAULIEU, Laetitia PETITJEAN, Didier MOREAU, Catherine POLETTI-COTTON, Stéphane MAGNIN, Alan BLANCHOU, Jean-Philippe MILLE.

Absents excusés : Blandine EBRARD (procuration à Gilles Ory), Pascal JANUEL (procuration à Gérard BAULIEU), Olivier CHEGNION.

Le conseil municipal valide le compte-rendu du 16 juin 2022

-Nomination d'un secrétaire de séance

Stéphane MAGNIN est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

-Décision Modificative budget

Majoration de comptes :

- ADS (Autorisations du Droit des Sols) de 7500 € suite augmentation des demandes d'urbanisme
- Agents titulaires (majoration points indice et reclassement) : 3100 €
- RIFSEEP : 1000 €

Vote pour : 14

-Situation lotissement Les Aulnes

Une parcelle vendue et recette encaissée. 4 compromis de vente. 1 parcelle libre n° 3. Travaux de finition avec délai à fin mai 2023. Renseignements en mairie.

-Situation travaux fontaines

En cours de finition – R.A.S. Devis pour réfection d'un banc-murette à la Claire Fontaine de 1617,5 € ht. Vote pour : 14

-Programmation travaux voirie 2023 (compétence Grand Besançon Métropole)

Demande de travaux rue de l'ancien moulin (partie amont) et rue des Prairies (après constructions lotissement)

-Situation travaux rue du Val de l'Ognon

Mise en forme à partir du 24 octobre. Enrobés : 9 novembre

-Situation aménagement de sécurité secteur école

Maître d'œuvre désigné par GBM. En cours

-Programmation travaux éclairage public

Poursuite du remplacement de lampes à vapeur de sodium par des LED.

-ONF – ventes -travaux et subventions

Vente de résineux (parcelles 1,2,3,4,5,6,24,25,29) : Recette de 33 818 €

Affouage dans les parcelles 31 et 32.

Programme de travaux à définir avec l'agent ONF (RV le 11/10/2022)

Affouage dans les parcelles 31 et 32. Inscriptions en mairie

-Projet de construction bâtiment de mairie

Réflexion à avoir en raison de la vétusté du bâtiment actuel ne répondant plus en tous points aux normes d'accessibilité. La future mairie serait susceptible de constituer une extension de l'actuelle bibliothèque. Accord du conseil municipal pour contacter un architecte aux fins d'étudier les différentes faisabilités du projet.

-Situation site internet : adresse <https://www.bonnay.fr>

Le site est opérationnel. Des corrections sont demandées.

-Situation panneaux indicateurs

Livrés. A poser

-Situation verger conservatoire

Piquetage réalisé. Plantations novembre

-Proposition baptême « Rue Roland Mesnier »

Accord du conseil municipal pour baptiser la rue menant à la bibliothèque et à l'atelier communal « Roland Mesnier » en hommage à la personne, native de Bonnay, Chef pâtissier à la Maison Blanche durant 25 ans sous les ordres de 5 Présidents des Etats-Unis et « ambassadeur » de notre village.

-Demande subvention Bomevive

Refus du conseil municipal mais aide matérielle à l'association (prêt de salles). Contre 12 – Pour : 1- abstention : 1

-Demande subvention FSL (Fonds de Solidarité Logement) et FAAD (Fonds Aide Accédants en Difficulté)

Refus du conseil municipal de verser 0,61 €/habitant pour le FSL et 0,30 €/habitant pour le FAAD. Contre : 14

-Obligation adressage des habitations

Loi 3DS oblige les communes à créer une BAL (Base Adresses Locales). Attente du décret d'application.

-Bulletin municipal :

Réunion du comité de rédaction à programmer

-Cérémonie du 11 novembre

Présence de la section des Anciens Combattants et des enfants des écoles. Rappel : 100 ans du monument. RV 10h 50 au monument. Vin d'honneur à la salle des fêtes

-Délibération nettoyage bibliothèque

Accord de refacturer les heures de nettoyage de la bibliothèque par madame Paraché au Comité des Fêtes. Pour : 14

-Demande vente ambulante de pizzas

Rencontre avec la demandeuse à programmer

-Divers

-Syndicat scolaire : problèmes du périscolaire en raison des difficultés de recrutement d'animateurs par les francas eu égard à l'augmentation des effectifs. Une solution doit être rapidement proposée sous peine de limitation du nombre d'enfants accueillis. Toute personne intéressée par un poste d'animateur (trice) peut s'adresser en mairie.

Problèmes de transports scolaires (suppression momentanée d'un car de ramassage) en raison de la pénurie de chauffeurs.

-Plan communal de sauvegarde : à rédiger



Le 22 octobre 1922, notre monument aux morts était inauguré...Un siècle plus tard, le conseil municipal vous invite à la Cérémonie du 11 novembre à 10h 50, en présence de la section locale des Anciens Combattants et des enfants scolarisés, aux fins de nous rappeler cet épisode de la vie du village.